

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 3394**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Métiers de la Gestion des Ressources Humaines: assistant

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Jean Moulin - Lyon 3 Modalités d'élaboration de références : CNESER	Président de l'université de Lyon III

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

315 Ressources humaines, gestion du personnel, gestion de l'emploi

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Parcours type : Chargé(e) des Ressources Humaines

Le professionnel devra accompagner les Responsables des Ressources Humaines et les Directeurs des Ressources Humaines dans des missions polyvalentes. Il peut être amené à assister les responsables formation, responsables recrutement ou responsable Gestion des compétences dans leur quotidien de façon plus spécifique.

Il a en charge la gestion administrative (établissement de la paie, règlement des cotisations, gestion des entrées et des sorties...) et la gestion opérationnelle du personnel (recrutements, gestion des compétences, plans de formation...).

- Etablir des paies
- Mettre en oeuvre des plans de formation
- Intervenir dans le processus de recrutement
- Assurer la gestion du personnel

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le professionnel travaille dans les services ressources humaines dans les entreprises de toute taille et de tout secteur d'activité, dans les « grands groupes » et dans les PME/PMI.

Ce professionnel peut prétendre aux emplois suivants :

- Assistant ressources humaines
- Chargé de formation
- Chargé de recrutement
- Chargé de mission RH

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1503 : Management des ressources humaines

M1502 : Développement des ressources humaines

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification s'obtient après une évaluation concernant les unités suivantes :

UE1 : Gestion qualitative des Ressources Humaines

Formation (bloc 1)

GPEC (bloc 1)

Méthodologie de recrutement (bloc 1)

Management de groupe (bloc 2)

UE2 : Gestion quantitative des Ressources Humaines

Contrôle de gestion sociale (bloc 3)

Gestion d'entreprise (bloc 3)

Paie et SIRH (bloc 3)

UE3 : Gestion juridique

Droit du travail individuel (bloc 4)

Protection sociale (bloc 3)

Droit social européen (bloc 5)

Relations avec les institutions publiques (bloc 3)

UE4 : Gestion systémique

Sociologie des organisations (bloc 2)

Sociologie du travail (bloc 2)

Economie du travail (bloc 4)

UE5 : Environnement des RH

Relations sociales (bloc 4)

Conditions de travail et risques psychosociaux (bloc 4)

RSE et déontologie RH (bloc 2)

UE6 : Techniques de communication interpersonnelle

Anglais (bloc 5)

Excel avancé (bloc 3)

Management interculturel (bloc 5)

UE7 : Période en entreprise

Mémoire

Période en entreprise

Soutenance

UE 8: Projet tutoré

Bilan de compétences (bloc 2)

Projet tutoré (bloc 2)

Méthodologie de mémoire

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 3394 - Attirer, sélectionner et manager les compétences	<ul style="list-style-type: none">• Suivre l'évolution des fonctions et des métiers de l'entreprise• Identifier les écarts entre les compétences disponibles et les compétences requises• Hiérarchiser les besoins en actions de formation et participer à l'arbitrage• Contribuer à l'élaboration, à la budgétisation et au suivi du plan de formation• Utiliser les outils de formation les plus appropriés• Rédiger un profil de poste• Rédiger et diffuser une offre d'emploi attractive• Identifier le processus de recrutement et les outils de sélection les plus adaptés• Conduire les entretiens de recrutement• Apprécier l'adéquation du candidat avec le profil recherché et sélectionner "le candidat" adéquat• Organiser l'intégration d'un nouveau salarié <p>Ce bloc est validé par des épreuves de type :</p> <ul style="list-style-type: none">- contrôle individuel écrit- étude de cas individuelle ou collective- travail collectif écrit et/ou oral <p>en rapport avec la problématique abordée</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 3394 - Manager les équipes et les organisations</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Suivre l'évolution du climat interne • Réussir à impliquer, motiver et fédérer les salariés • Prévenir et gérer les conflits • Identifier les différents comportements des personnes au travail • Utiliser les emplois atypiques et le travail flexible à bon escient • Diagnostiquer les problèmes organisationnels dans tout type d'organisation • Concevoir et accompagner les processus de changement • Lutter contre les discriminations et pour l'égalité • Intégrer des préoccupations sociales, environnementales et éthiques dans les activités RH et auprès des différents interlocuteurs de l'entreprise • Respecter le cadre juridique sur la gestion du handicap, de la diversité et de prévention des AT et des maladies professionnelles et les voies de recours <p>Ce bloc est validé par des épreuves de type :</p> <ul style="list-style-type: none"> - contrôle individuel écrit - étude de cas individuelle ou collective - travail collectif écrit et/ou oral <p>en rapport avec la problématique abordée</p>

INTITULÉ	DESRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 3394 - Assurer la paie, respecter les obligations sociales et construire les tableaux de bord RH</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser un bulletin de paie • Garantir le contrôle du calcul des fiches de paies et des déclarations sociales • Gérer les temps de travail • Calculer les différents effets appliqués à la masse salariale • Appréhender les outils de mesure de la performance sociale • Élaborer et actualiser des tableaux de bord sociaux permettant de suivre l'activité du personnel : absentéisme, rémunérations, congés, accidents du travail...et analyser les données recueillies • Comprendre les bases de la comptabilité générale et le financement d'une entreprise • Assurer les relations avec les organismes sociaux et fiscaux • Mettre en place et suivre les systèmes de protection sociale <p>Ce bloc est validé par des épreuves de type :</p> <ul style="list-style-type: none"> - contrôle individuel écrit - étude de cas individuelle ou collective - travail collectif écrit et/ou oral <p>en rapport avec la problématique abordée</p>

INTITULÉ

DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 3394 - Garantir l'application du droit social individuel et collectif

- Etablir les contrats de travail et les avenants
- Gérer un salarié (rémunération, pouvoirs de l'employeur, conditions de travail, évènements affectant le contrat de travail, temps de travail)
- Gérer la rupture du contrat de travail
- Participer au dialogue avec les syndicats et les représentants des salariés
- Participer à la mise en place des institutions représentatives du personnel
- Préparer les négociations avec les partenaires sociaux
- Organiser les réunions obligatoires (CE, DP, CHSCT)
- Assurer la veille sociale, juridique et économique
- Intégrer les positions des organisations salariales et patronales
- Prendre en compte le contexte du marché du travail dans la réflexion sociale de l'entreprise
- Participer à la mise en place d'une démarche de prévention des risques professionnels et risques psychosociaux

Ce bloc est validé par des épreuves de type :

- contrôle individuel écrit
- étude de cas individuelle ou collective
- travail collectif écrit et/ou oral

en rapport avec la problématique abordée

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°5 de la fiche n° 3394 - Piloter les RH dans un contexte international	<ul style="list-style-type: none"> • Comprendre les enjeux du marché du travail dans différentes aires culturelles • Intégrer les spécificités du droit social européen dans la politique sociale de l'entreprise • Appréhender les différentes relations de travail et les relations sociales européennes • Appréhender les représentations et savoir évaluer leur influence réelle ou supposée. • Conseiller un manager à propos de la gestion d'équipes multiculturelles pour favoriser leur efficacité • S'exprimer avec une certaine aisance en anglais professionnel <p>Ce bloc est validé par des épreuves de type :</p> <ul style="list-style-type: none"> - contrôle individuel écrit - étude de cas individuelle ou collective - travail collectif écrit et/ou oral en rapport avec la problématique abordée

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OU/NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Oui/ Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage	X	Non
Après un parcours de formation continue	X	Oui/Jury de délivrance du diplôme
En contrat de professionnalisation	X	Oui/Jury de délivrance du diplôme
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE	X	Oui/Nomination d'un expert et commission VAE

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
------------------------------------	-------------------------------------

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 17/11/1999 publié au JO du 24/11/1999 et au BO n° 44 du 9/12/1999

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

Université Jean Moulin Lyon 3

S.C.U.I.O : 04 78 78 78 40

<http://iut.univ-lyon3.fr/>

<http://www.univ-lyon3.fr/html/presentation/index.php>

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Les cours sont proposés sur trois sites de formation :

- sur Lyon
- sur Bourg en Bresse
- sur Annonay

Historique de la certification :